



provinces, la compétence à cet égard est laissée aux municipalités. Par suite d'une entente générale, l'heure avancée, qui devance de 60 minutes l'heure normale, est en vigueur du dernier dimanche d'avril au dernier dimanche d'octobre.

1.6 Utilisation des terres

La Direction générale des terres (Environnement Canada) étudie d'un point de vue national les problèmes d'utilisation et de gestion des terres. Elle diffuse des renseignements sur l'utilisation des terres, sur les questions d'intérêt socio-économique et environnemental liées aux ressources agraires, et sur les moyens à prendre pour régler ces questions. Une politique fédérale concernant l'utilisation des terres fournit des directives pertinentes aux différents ministères et organismes fédéraux. La Direction fait aussi des recherches au sujet des conséquences que peuvent avoir les politiques et programmes du gouvernement fédéral sur l'utilisation des terres, et elle publie des bulletins sur les terres à ressources. Jusqu'ici, ses études ont notamment porté sur l'évolution de l'usage que l'on fait des terres agricoles, sur l'activité minière et l'environnement, sur la planification de l'emploi des terres en fonction des besoins énergétiques et sur l'exploitation agricole des terres marginales. La Direction a analysé diverses solutions aux problèmes de l'utilisation des terres et

elle a publié les résultats de son analyse dans des bulletins sur la législation agraire de l'Île-du-Prince-Édouard et sur l'impact des réserves de terres agricoles de la Colombie-Britannique.

La Direction tient à jour un inventaire des terres du Canada (ITC). En vertu d'ententes fédérales-provinciales, toutes les terres colonisées ont été classées (vers 1967) d'après leurs potentiels du point de vue de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des loisirs, de la faune, de la pêche sportive et de l'utilisation des sols. Ces renseignements, qui servent à la planification régionale, ont été introduits dans un système automatisé de données sur les terres du Canada (SDTC). Ce système fournit plus de 3,000 cartes découlant de l'ITC, de même que des données censitaires, des informations sur les terres fédérales et sur les limites des bassins hydrographiques, ainsi que des données d'intérêt écologique. Pour les informations non prévues dans le programme de l'ITC, la Direction a mis sur pied un système de classification écologique des terres. D'autre part, elle a établi un programme d'informations cartographiques sur l'utilisation des terres du Yukon et de la plupart des Territoires du Nord-Ouest.

Un programme national de contrôle de l'utilisation des terres met l'accent sur les régions à vocation urbaine et sur les terres de choix. Le volet axé sur l'urbain fournit une perspective nationale touchant l'évolution de l'usage que l'on fait des zones contiguës